

Plutarque

Éditions, Traductions, Paratextes

**Françoise Frazier, Olivier Guerrier
(coords.)**

IMPRESA DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA
COIMBRA UNIVERSITY PRESS

ANNABLUME

L'ORDRE DU DISCOURS: SUR LES SOMMAIRES ET MANCHETTES DES
« CONTREFAÇONS » GOULART DES *ŒUVRES MORALES ET MESLÉES*
(The order of discourse : on summaries and marginal annotations of Goulart's
“contrefaçons” of the *Œuvres morales et meslées*)

OLIVIER GUERRIER (olivier.guerrier@wanadoo.fr)
Université de Toulouse Jean Jaurès, *Il Laboratorio* (EA 4590)

RÉSUMÉ — Les “contrefaçons” Goulart des *Oeuvres morales et meslées*, selon le terme de R. Aulotte, dont la première date de 1581, apparaissent comme la première réception, dans l'ordre éditorial, du “Plutarque françois”, et leur popularité sera très grande jusqu'au moins 1640. Par les “indices”, “sommaires” et autres “annotations”, elles ont vocation pédagogique ; mais elles contribuent également à orienter la lecture du Plutarque d'Amyot à la fin du XVI^e siècle et à l'Age classique au moins. En nous centrant sur les deux derniers phénomènes, nous voudrions revenir sur quelques aspects philosophiques, génériques et logiques propres à ce travail de “vulgarisation”.

MOTS CLÉS — Goulart, Amyot, Sommaires, annotations, « contrefaçons »

ABSTRACT — The «contrefaçons» Goulart of the *Oeuvres morales et meslées*, according to the term of R. Aulotte – the first one dating of 1581 – constitute the first reception of the “Plutarque françois” in the editorial order, and their popularity was high until at least 1640. The “indices”, “summaries” and other “annotations”, serve an educational purpose; but they also promote a certain reading of Amyot's Plutarch in the late sixteenth century and until the classical age at least. Focusing on the last two elements, we would like to go over some philosophical, generic and logic aspects specific to this work of “popularization”.

KEYWORDS — Goulart, Amyot, Summaries, annotations, « contrefaçons »

1581 est la date de parution chez F. Morel à Paris, sous le titre *Œuvres morales et philosophiques*, de la dernière version de la traduction des *Moralia* contrôlée à coup sûr par Amyot ; elle est aussi celle de la parution de la première version de S. Goulart, publiée chez F. Estienne avec pour titre quant à elle *Les Œuvres morales et meslées de Plutarque*¹, titre qui est donc celui des premières versions d'Amyot, et qui indique à lui tout seul la “contrefaçon”, selon l'expression de R. Aulotte. Editant l'état de 1575 du texte d'Amyot, Goulart ajoute ainsi à la traduction des sommaires, des “annotations en marge” (ou manchettes) et quatre “indices”, soit du “paratexte”. Son travail participe de la vulgarisation de celui de son prédécesseur – lequel s'inscrivait déjà dans cette perspective par rapport à l'œuvre de l'auteur grec –, et vise à en améliorer encore la lisibilité. Le préambule “Aux lecteurs” est assez clair en la matière :

¹ Goulart 1581.

Mais quant a ce qui est aucunement du mien, desirant de rendre la lecture de l'auteur facile & aimable de plus en plus, pour y attirer chacun, & faire qu'avec un peu de travail on puisse avoir en la memoire les principaux points de ses discours, au commencement de chacun d'iceux, j'ay dressé un sommaire, monstrant (comme j'ay peu) l'intention de Plutarque, la division de ses propos, la suite de ses arguments & l'usage d'iceux. Puis en marge, j'ay encores plus exactement remarqué ceste suite, cotté les similitudes, exemples, preuves & temoignages qu'il met en avant².

Les “contrefaçons” Goulart connaîtront une fortune très importante puisqu'on comptera une quarantaine d'éditions jusqu'en 1621, et que c'est ce Plutarque-là qui sera d'abord lu en France après Amyot. Mais, justement, cela n'ira pas sans quelques gauchissements, et du recueil du “translateur” et, par voie de conséquence, du sens que l'auteur antique lui-même donnait à ses ouvrages. En nous attardant ici plutôt sur “sommaries” et “annotations”³, nous voudrions étudier quelques aspects de ce processus.

1. LES “SOMMAIRES”

Si dans les “*indices*” paraît se loger une sorte de “versant mondain du protestantisme⁴”, dans les sommaries Goulart se montre beaucoup plus docte, voire édifiant. Même s'il emploie quelque précaution dans son texte liminaire – voir la parenthèse “comme j'ay peu” dans la citation ci-dessus –, il entend restituer dans ces derniers l’“intention de Plutarque”, ce qui le conduit à donner une orientation précise à nombre de traités, et à renforcer la cohérence de ceux-ci, de manière problématique, sinon factice.

Ainsi, afin d'éviter que son lecteur ne se laisse conduire trop loin dans les voies séduisantes mais sans issue du Paganisme, il propose des développements comme celui qui ouvre le traité *Pourquoi la Prophetesse Pythie ne rend plus les oracles en vers (De Pythiae)* :

² Goulart 1581: NP.

³ Les “*indices*” ont été étudiés en particulier par Carabin 2003. Là où la version *princeps* d'Amyot de 1572 ne contenait qu'une seule “Table des noms et matieres du premier et second tomes de tous les Opuscules de Plutarque”, maintenue dans les suivantes, celles de Goulart favorisent davantage, grâce donc aux quatre “*indices*”, les lectures transversales et les recoupements, donnant au recueil une plus grande unité encore. Mais D. Carabin montre que cela ne va pas sans imprimer à l'ensemble une certaine coloration, plutôt mondaine, ce qui est conforme à sa préface “Aux lecteurs”. Goulart tend ainsi à éliminer les idées humanistes présentes chez Amyot, comme les sous-rubriques abstraites et “philosophiques” qui caractérisaient la “table” de ce dernier. De même, il intervient dans ses rubriques par des jugements de valeur, qui peuvent viser à toucher davantage le public.

⁴ Carabin 2003: 343.

Ceux qui ont tant chanté l'excellence de l'homme & la vigueur de l'entendement humain, en disant quelque chose, ont ordinairement oublié le principal, qui estoit de monstrier que toute l'adresse de son intelligence est une guide furieuse, sa volonté un abisme de confusion, la lumière de sa raison une nuit profonde, ses desirs autant de bestes enragees pour le tirailler & despecer, si Dieu par une singuliere grace ne l'illumine, regenere & conduit. Entre un million de tesmoignages pour confirmation de cela, celui qui se presente en ce dialogue est tressuffisant : car est-ce pas merveilles & un signe certain de l'estrange aveuglement de la sagesse humaine, de voir ceux qui ne font autre chose tout le temps de leur vie que chercher le souverain bien, maintenir la vertu, detester les vices, condamner les Atheistes, Epicuriens, & Libertins, redouter neantmoins, craindre, & mesmes adorer l'ennemi juré de leur salut & vraye vie, asavoir le diable ? Tant y a qu'il est ainsi, & ce que nous lisons maintenant rapporté avec quelques discours du premier Tome, notamment celui où l'on dispute pourquoy les oracles ont cessé, & que signifie le mot Ei, monstre non seulement l'opinion de Plutarque et de quelques autres philosophes touchant telles choses, ains aussi le miserable estat de tous ceux qui sont abandonnez à leur sens & destituez de la connoissance du vray Dieu [...]. Donques en ce dialogue, nous contemplons la sagesse des Grecs courante après Satan, & se donnant beaucoup de peine à remuer une matière, qu'il faut detester & ensevelir d'oubliance eternelle, ou y toucher de toute adresse que ne sauroit faire la prudence de la chair. Il y a ici divers personnages qui remuent les oracles de la devineresse de Delphes, où estoit le temple renommé d'Apollon, vraye caverne de Satan, & en laquelle il exerçoit son mestier avec des impostures & illusions presque incroyables, par une fort longue espace d'années [...].

Comme l'avait déjà fait H. Estienne dans son édition gréco-latine sortie la même année que la version *princeps* d'Amyot (1572), en “créant” pour la postérité les “dialogues pythiques” (n°24-26), voilà les trois opuscules, les deux premiers du Tome I, et celui-ci du Tome II, rapprochés les uns des autres, en une condamnation sans appel des charmes du Diable de Delphes, qui illusionne ses fidèles. En bon militant, Goulart radicalise ici une tendance à la christianisation de Plutarque qui vient de loin : on la trouve dès les néo-platoniciens et dans l'apologétique, notamment chez Eusèbe de Césarée⁶ ; et elle affleurerait déjà chez Amyot lui-même. Sans être aussi volubile que le pasteur, ce dernier ouvrirait parfois lui aussi les traités des *Œuvres morales et meslées* de courtes indications, dont on fournira ici deux exemples, à l'orée de *Comment il fault lire les poètes* et *De la superstition* dans l'édition de 1572 :

Ce traicté n'est proprement utile qu'à ceulx qui lisent les anciens Poëtes Grecs ou Latins, pour se garder d'en prendre impression d'opinions dangereuses pour la religion ou pour les mœurs⁷.

⁵ Goulart 1581: 633v – 634r. Nous reproduisons le texte de cette édition et des autres à l'identique, d'où l'italique quand il y a lieu.

⁶ Voir Morlet 2005.

⁷ Amyot 1572: 8v.

Ce traité est dangereux à lire, & contient une doctrine faulſe : car il eſt certain que la Superſtition eſt moins mauvaiſe, & approche plus pres du milieu de la vraye religion, que ne fait l'impiete & l'Atheiſme⁸.

Dans le réſumé qu'il procure au *Gryllos* (*Que les beſtes brutes uſent de raiſon*) maintenant, Goulart réagit également à la façon, propre en ſon temps au ſcepticisme chrétien (Agrippa, Montaigne), d'attribuer aux animaux les vertus cardinales et de relativiser les règnes, pour y voir avant tout la marque de la miſère des "Païens et Athéiſtes" égaux des bêtes, voire inférieurs à elles :

[...] Mais ſans entrer plus avant en ce cours Theologique, nous voyons au preſent dialogue quelque choſe de cela, l'intention de Plutarque aiant eſté de montrer que l'intelligence & penſement de Dieu eſt le ſeul vray privilege et avantage que les hommes ont par-deſſus les beſtes. Mais il a laiſſé ceſt œuvre imparfait, à l'endroit le plus difficile, & impoſſible de prouver par lui ne par ſes ſemblables. Car quelle intelligence & apprehenſion pouvoient avoir de Dieu ceux qui ne connoiſſoient point le vray Dieu ? Ainſi donc on peut dire que ceſt eſchantillon de diſpute contient le proces de tous les Payens & Atheiſtes, pour leur prouver que les beſtes brutes les devancent & ſont plus heureux qu'eux. Quant à la diſpute, afin de ne ſe rendre odieux ſ'il euſt traité cela comme de ſon invention, il ſ'aide du compte fabuleux de Circé, laquelle transforma en beſtes les compagnons du prudent Ulyſſes, les Philoſophes et Poètes aians voulu dire par cette allegorie que la volupté mondaine abrutit toutes perſonnes, exceptées les ſages, qui jouiſſent des biens, honneurs & plaiſirs de ceſte vie avec un eſprit raiſſé & qui ne ſe deſvoie jamais de ſon but. Il introduit donc Ulyſſes conferant par la licence de Circé, avec un Grec transformé en pourceau, nommé Gryllus, & leur diſpute eſt, ſavoir ſi la vie des hommes eſt plus à eſtimer que celle des beſtes. Gryllus, pour gagner ſa cauſe deduit quatre points principalement : le premier, de la vertu en general, le ſecond de la vaillance, le tiers de la temperance, le dernier de la prudence des beſtes, & prouve contre Ulyſſes, par divers argumens marquez par ordre, que les beſtes ont l'avantage par-deſſus les hommes en tout cela, & laiſſant au lecteur à faire la concluſion, montre aſſez que ſi les hommes n'ont aucun autre appui que l'habitude d'une vertu terrienne, & ſ'ils ne peuvent aſſurer le repos de leurs conſciences que ſur leur vaillance, temperance & prudence humaine, ils marchent de compagnie avec, ou plutot apres les beſtes. Voila pourquoy l'auteur fait entrer Ulyſſes au diſcours de la connoiſſance de Dieu : mais ſoit que les autres occupations ou le temps nous ayent privéez de ce reſte, le propos a eſté coupé à l'endroit où il meritoit d'être plus vivement poursuivi : ceci qui nous reſte ſervant à tous hommes pour leur apprendre à ne ſe glorifier nullement en eux meſmes, ains en la miſericorde de celui qui les appelle en une vie meilleure à laquelle les beſtes brutes (creez pour noſtre uſage & pour la vie preſente, où elles periſſent entierement) n'ont part ni portion quelconque⁹.

⁸ Amyot 1572: 119v.

⁹ Goulart 1581: 272v.

La lecture allégorique et moralisée de la Fable sert le procès des athées, dont les errances deviennent là encore le signe de leur incapacité à comprendre le vrai Dieu¹⁰.

Coûte que coûte, il s'agit de trouver un sens aux textes, et il est significatif que même les plus endommagés par la tradition n'échappent pas à la règle. Parmi eux figure le *S'il est loisible de manger chair* (*De esu carniū*), en deux parties, dont Amyot signalait l'imperfection :

*Ce sont lambeaux de declamations qu'il avoit escriptes ieune pour son exercice, mais tout y est corrompu & imparfait*¹¹.

A nouveau, Goulart est beaucoup plus disert et, s'il reconnaît également la corruption presque complète des traités, il y décèle le "principal but" qu'a poursuivi l'auteur :

L'éloquence a esté fort prisee des Grecs & des Romains, à cause dequoy leurs enfans estoient façonnez de bonne heure es escholes à bien discourir, en bons termes, & avec vives raisons, de diverses matieres, afin qu'estans paruenus en aage, ils peussent faire preuve de leur suffisance es plaidoyers, assemblees de villes, consultations particulieres & deuis familiers, comme il apert par les histoires. Or apres que les enfans avoyent appris des maistres d'escole les preceptes, nommez premiers exercices, on les amenoit en l'auditoire d'un Rhetoricien, & là leur estoient proposez certains sujets, recueillis des poëtes, historiens, ou philosophes, sur lesquels ils exerçoient leur style, escrivans pour & contre une opinion, selon l'adresse & portee de leur esprit. Les plus avancez aprenoyent par cœur ce qu'ils avoyent escrit, puis le prononçoient en presence de ceux qui les venoyent escouter. Il y en avoit d'autres encore plus savans & qui estoient comme au dernier degré de tels exercices, qui respondoient promptement à chaque question qu'on leur faisoit, disputans & discourans à la louange ou vitupere d'une mesme chose, comme Gorgias, Carneades & infinis autres en font foi. Ces façons de faire nommees declamations estans pratiquées du temps de Plutarque, selon qu'on peut recueillir de divers endroits de ses opuscles, les deux traitez suivans le monstrent assez, lesquels sont mutilez au commencement, au milieu & vers la fin, specialement le second, & void-on bien que ce sont fragmens de quelques declamations qu'il avoit esrites ieune pour son exercice. Or combien que presque tout y est soit corrompu & imparfait, si est-ce que le reste descouvre assez l'honneste occupation des hommes doctes d'alors, & le soin qu'ils avoient de bien examiner toutes choses, afin que par une diligente conference

¹⁰ Les traités animaliers de Plutarque, dans leur réception moderne, sont au centre du grand débat sur l'intelligence des bêtes, qui se prolongera après le XVI^e siècle. Dans le sillage du courant sceptique, on mentionnera entre autres le *Quod animalia bruta ratione utantur melius homine. Libri duo* de H. Rorarius, Amsterdam, 1648, auquel fait allusion P. Bayle dans l'article "Rorarius" de son *Dictionnaire historique et critique*, puis Leibnitz dans les *Nouveaux essais sur l'entendement humain* (1705) et dans la *Monadologie* (1714).

¹¹ Amyot 1572: 274r.

*d'icelles, la vérité fust tant mieux conue. Et ce qu'ils soustenoyent parfois des paradoxes & opinions estranges n'estoit pas qu'ils eussent l'esprit fait de travers pour defendre obstinément tout ce qui leur venoit en fantasie, mais pour acroistre en eux-mesmes le desir de comprendre mieux les choses. Comme ici encores que nostre auteur semble vouloir maintenir l'opinion de Pythagoras touchant la transmigration des ames, & la defense de manger chair : pour les autres traitez escrits avec un iugement plus meur & plus posé il fait assez conoistre qu'il est de contraire avis. Mais son principal but semble estre de vouloir retrancher les grands excès que lon commettoit de son temps en l'achept, aprest, & en la despense des viandes, sans y tenir aucune mesure : desordre qui est beaucoup acreu depuis [...]*¹².

La jeunesse et l'inexpérience viennent expliquer que Plutarque partage ici des théories pythagoriciennes avec lesquelles il prendra plus tard quelque distance. Ceci peut être également dû à la dimension d'"exercice" du *De esu carniū*, encore plus précisément de "déclamation". Goulart ouvre du reste son propos par une histoire des formes oratoires et de celle auquel le traducteur n'avait fait qu'allusion, fournissant au passage un des extraits "théoriques" les plus remarquables concernant le genre de la Déclamation, en pleine effervescence dans l'humanisme¹³. Cela étant, il délimite le propos d'ensemble, ce qu'on vérifiera encore dans le sommaire de *Si les Atheniens ont esté plus excellents en armes qu'en lettres (De gloria Athēniensium)*, nouveaux "fragments de déclamation" :

Nous avons ici les fragmens d'une belle declamation, faite en faveur des chefs de guerre Atheniens, laquelle pour le jourd'hui n'a ne commencement ne fin, et au milieu est toute imparfaite et lacerée : mais telle que le malheur du temps nous l'a laissée, encores en peut on recueillir quelque chose de bon, et l'invention de Plutarque s'y decouvre assez. Car il monstre que les Atheniens ont esté plus excellens en armes qu'en lettres, ce qui sembleroit estre un vray paradoxe, attendu qu'Athenes a esté estimée le sejour des Muses, et que s'il y a jamais eu de braves Historiens, Poètes et Orateurs au monde, il les faut considerer en ceste ville là. Ce neantmoins, il prouve que la prouesse des capitaines Atheniens est sans comparaison plus excellente et louable que la dextérité des autres, qui tout a loisir ont escrit à l'ombre des choses avenues, ou ont donné au peuple des passetemps sur un eschafaut. Pour cest effect il considere premierelement les historiens et y adjouste un trait touchant l'artifice de peinture, et par comparaison de deux qui apporteroient nouvelles d'une bataille, dont l'un auroit esté spectateur seulement, l'autre se seroit trouvé aux coups, il monstre que les braves Capitaines doyvent estre preferez aux historiens qui descrivent les conseils et executions d'iceux. De l'histoire il vient à la poésie Comique et Tragique, laquelle il rabroue et ravale, encores que les Atheniens en ayent tenu trop de compte, faisant voir au contraire que leur valeur consiste au fait des armes. Pour le dernier point il

¹² Goulart 1581: 277r.

¹³ Voir la thèse de Boulet à paraître.

*parle des Orateurs, et par conférence de leurs harangues et autres raisons, prouve que ces harengueurs ne meritent qu'on mette en conte leurs paroles au pris des faits de tant de sages et vaillans guerriers*¹⁴.

“Ni commencement ni fin” : n’empêche que, de nouveau, “l’invention de Plutarque s’y découvre assez”, ce qui conduit Goulart à traiter de la *dispositio*, dernière étape récurrente de ses sommaires, et à l’œuvre également dans celui de *De la mauvaise honte (De vicioso pudore)* :

*Encores qu'il ne soit pas besoin s'arrester curieusement à la liaison des matieres traitées par Plutarque lequel a dressé par escrit ses discours en divers temps, et que ceuls qui les ont reduits en un volume, & traduits du grec en autres langues n'ayent pas suivi un mesme ordre : toutefois j'estime que ce traité-ci de la mauvaise honte, est proprement adjousté à celui du repos de l'esprit. Car l'une des grandes secousses que sauroit recevoir nostre ame en sa tranquillité, est quand on l'enleve furtivement de son siege pour pousser l'homme à des choses qui le troublent sur le champ & beaucoup davantage puis après. Or la mauvaise honte a ceste vicieuse et dangereuse qualité de nous savoir tirer par beau semblant, & en moins de rien de nous brouiller de façon estrange le contentement de nos esprits, comme on peut voir en ce livret, lequel merite d'estre bien considéré par toutes sortes de gens. Après avoir dit que c'est de telle honte, il montre qu'elle n'est pas moins pernicieuse que l'impudence, adjoustant qu'on se doit bien donner garde en la fuyant de tomber es extremitez contraires, comme font les envieus, effrontez, obstinez & paresseus. Puis il enseigne que le premier preservatif de ceste poision est de la tenir pour tresdangereuse & mortelle, verifiant cela par exemples notables. Quoy fait il décrit particulièrement & de point en point les incommoditez, perils & malheurs de la mauvaise honte, y appliquant de bons remedes, & donnant plusieurs sages conseils puisez de la philosophie, tendans à ce but, que le respect de nos amis, parents & familiers, ni d'autre chose quelconque, ne nous doit tirer de la pensée, ni de la bouche, ni des mains, chose qui soit contre le devoir d'un homme de bien, & qui sur l'heure & tout le demeurant de nostre vie laisse en nostre ame une cicatrice de repentance & de gémissement. Conclusion, que pour ne faire legerement des choses dont nous nous repentions puis après tout à loisir, il faut avoir devant les yeux les maux causez ci devant par la mauvaise honte, afin que la consideration d'iceux nous empesche de tomber en nouvelles fautes*¹⁵.

Avec la phrase “*Or la mauvaise honte a ceste vicieuse et dangereuse qualité de nous savoir tirer par beau semblant, & en moins de rien de nous brouiller de façon estrange le contentement de nos esprits*”, on retrouve un souci entrevu dans le développement qui introduisait le *De Pythiae* : relier les traités entre eux, et justifier – ici thématiquement – la distribution choisie par Amyot. Cependant, si *De la*

¹⁴ Goulart 1581: 523r.

¹⁵ Goulart 1581: 76r.

mauvaise honte, et *Du contentement ou repos de l'esprit* (*De tranquillitate animi*), qui le précède dans le recueil, sont reconnus comme deux textes de la maturité de Plutarque¹⁶, la tradition n'a jamais fait du premier un "ajout" du second, ce même s'ils se suivent dans l'édition de Planude et les manuscrits comportant les *Ethica* à strictement parler. Quoi qu'il en soit, après s'être manifesté dans la "liaison des matières" (soit des traités dans la totalité du recueil), le thème et la signification globale de chacune, ainsi que la qualification générique, le souci de l'ordre touche désormais la continuité des discours, ce qui nous conduit à l'étude des "Annotations en marge, qui monstrent l'artifice et la suite des discours de l'auteur", selon ce que porte le titre de la version *princeps* de Goulart.

2. LES "ANNOTATIONS EN MARGE"

Au fil des éditions qu'il contrôle, Amyot ajoute de plus en plus de notes marginales¹⁷, de type philologique ou référentiel, ce qui s'accroît encore dans celle de 1618 – dont on n'est cependant pas sûr qu'il l'ait revue. Les versions Goulart, elles, suivent l'état du texte de 1575, et même si le genevois greffe quelques notes de cette nature qui ne se trouvent dans aucune édition d'Amyot, son effort porte d'abord sur la structure du raisonnement, ce conformément à l'avis au lecteur qui loue Plutarque d'avoir "si bien tissu ses discours". De fait, les lignes des résumés traitant des articulations du propos sont reprises et amplifiées à l'intérieur des traités par des manchettes, comme le montrent les deux premières de *Si les Athéniens...*, à confronter avec les phrases du sommaire citées plus haut ("*Pour cest effect il considere premierement les historiens et y adjouste un trait touchant l'artifice de peinture [...]*") :

Il eut bien raison [...]

I. *Ce propos dependant d'autres precedens ramentoit la valeur de Themistocles, & dès l'entrée Plutarque monstre que les vaillans capitaines Atheniens surpassent en toute sorte de louange les historiens qui ont escrit leurs exploits de guerre: & que par consequent les Atheniens ont esté plus excellens en armes qu'en lettres.*

¹⁶ Sur leur commune appartenance aux "traités thérapeutiques" de Plutarque, voir Ingenkamp 1971.

¹⁷ Pratique assez habituelle d'un imprimé à l'autre, mais qui peut prendre la forme, en amont de l'édition, d'annotations manuscrites d'auteurs sur imprimé. Pour ce qui est d'Amyot, son exemplaire bâlois des *Plutarchi Chaeronei Moralia opuscula multis mendarum milibus expurgata* (Bâle, H.Froben et N.Episcopius, 1542, in-f° [B.N.F, Réserve J-103]), outre les annotations marginales de type philologique préparatoires à sa traduction, porte parfois également les noms propres du texte ou résume le propos sous forme de manchettes dans une main qui, selon toute apparence, n'est pas celle d'Amyot. Sur ces deux mains, distinguées déjà par Ricard, voir Jäger 1899: 9-10 ; merci à A. Legros d'avoir confirmé cette distinction et commencé à réfléchir sur la question des "deux mains" lisibles sur l'exemplaire – dont en particulier la chronologie pose question.

Si a esté ceste ville [...]

II. *Pour esclaircir tant plus le propos: il parle des tableaux de peinture faits par les plus braves ouvriers, & entre autres d'un Euphranor, representant la bataille de Martinée; & fait couvertement une conference de ces ouvrages de couleur et d'artifice, avec les valeureux exploits des gens de guerre Atheniens*¹⁸.

Cela étant, certains temps du discours peuvent être passés sous silence, et du coup être laissés de côté par un lecteur trop docile ou inattentif. Par exemple, le traité *De la fortune (De fortuna)* voit dans l'ensemble des activités humaines l'expression de la "prudence" ou de la "sagesse", sauf en un endroit :

Car les mestiers et les arts ont pour leur patronne Minerve, qui s'appelle autrement Ergané, comme qui diroit, ouvriere et artisanne, non pas la fortune. Bien recite l'on de quelque certain peintre, qui paignant un cheval avoit bien rencontré au demourant, tant au portaict comme à la couleur, excepté que celle enfleure d'escume qui se concrée à l'entour du mors quand il le ronge, et qui tombe de la bouche en soufflant, ne luy plaisoit point ainsi comme il l'avoit peinte, de sorte qu'il l'effacea par plusieurs fois, et à la fin de despit jetta son esponge sur le tableau tout ainsi qu'elle estoit pleine de toutes sortes de taintures : ceste esponge venant à donner à l'endroit de la bouche du cheval, y imprima et representa merueilleusement bien ce qu'il falloit. Je ne sache point que l'on raconte autre chose artificielle advenue par cas de fortune¹⁹.

Partant d'un proverbe ("Tous faicts humains dependent de fortune, Non de conseil, ny de prudence aucune, ce dict un vieux quolibet") contre lequel il s'inscrit en faux, le traité sent sa rhétorique, ce qui conduit la critique à le tenir lui pour une œuvre de jeunesse à dimension polémique, où l'exemple du peintre ne serait qu'une "concession" faite par Plutarque à la sophistique paradoxale. Reste pourtant qu'en donnant une telle place à celui-ci, l'auteur grec le constitue en *hapax*, réfractaire à la visée d'ensemble. L'anecdote, dont on rencontre un avatar dans l'*Histoire naturelle* de Pline (XXXV, 36 - 102-104), ou encore dans les *Hypotyposes pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus où elle vient figurer l'ataraxie du sage sceptique (I, 12, 28-29), marque fortement les consciences à la Renaissance, que ce soit chez J.-F. Pic, H. Estienne ou encore Montaigne dans le chapitre des *Essais* "La fortune se rencontre se rencontre souvent au train de la raison" (I.34)²⁰.

¹⁸ Goulart 1581: 530 C et 530 E (= Amyot 1572: 524 A et 524 C — Estienne 345 C et 345 F).

¹⁹ Amyot 1572: 107 B-C (= Estienne 99 B) .

²⁰ "Surpassa-elle pas le peintre Protogenes en la science de son art ? Cettui-cy ayant parfaict l'image d'un chien las et recreu, à son contentement en toutes les autres parties, mais ne pouvant représenter à son gré l'escume et la bave, despité contre sa besongne, prit son esponge, et comme elle estoit abreuvée de diverses peintures, la jetta contre, pour tout effacer : la fortune porta tout à propos le coup à l'endroit de la bouche du chien, et y parfournit ce à quoy l'art n'avoit pu atteindre", *Essais*, I, 34 (p. 221A VS).

Sa dimension hétérodoxe peut expliquer que Goulart, pourtant bien au fait de la rhétorique paradoxale si l'on en croit ses remarques sur la "déclamation", n'en dise mot dans les manchettes encadrant le passage :

Davantage les ouvrages des charpentiers [...]

III. *Il traite maintenant des arts et mestiers, monstrant qu'il n'y a rien là qui soit fait à l'aventure, ains avec raison & jugement.*

C'est donc chose merveilleuse, comment les arts [...]

V. *Si les arts n'ont rien de commun avec fortune, encores moins la prudence & bonté*²¹.

Du reste, le sommaire laissait déjà entrevoir une orientation d'ensemble contraire aux "cas fortuits" :

*Il y a long temps qu'on a fait avoir un proverbe, Qu'il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Quelques uns aians prins cela, comme si tout estoit porté à l'aventure, et poussé par une fortune inconstante, idole forgée en leur cerveau, pour avoir ignoré la providence du vray Dieu qui conduit toutes choses par les causes secondes et moiens subalternes, asavoir (en ce monde) le mouvement, la volonté et les œuvres des hommes desquels il se sert pour l'exécution de ses ordonnances : Plutarque, n'ayant peu s'eslever jusques à ceste sagesse divine qui lui estoit cachée, est demeuré plus bas, et toutesfois rembarre assez, tout pauvre Payen qu'il estoit, ceste dangereuse opinion, monstrant qu'elle oste la distinction du bien et du mal, estaint toute clarté de la vie humaine, brouillant le vice et la vertu ensemble. En après il prouve que la prudence domine sur cette fortune aveugle, par la consideration de la maîtrise que l'homme a par-dessus les bestes, et par les arts et sciences dont il fait profession, avec jugement et volonté directement contraires aux cas fortuits*²².

L'aspérité a donc été totalement gommée et l'opuscule rentre dans le rang, perdant sans doute par là sa capacité à solliciter la réflexion, dans ses les plus traits insolites.

Ces annotations entraînent de plus un remaniement du texte dans son détail. Ainsi que nous nous sommes employés à le représenter plus haut, le premier mot du lemme qui correspond au point d'insertion des manchettes est placé en capitales. De plus, celles-ci occasionnent une segmentation qui n'existait pas en 1575 chez Amyot, puisque sont parfois créés des alinéas. Nous prendrons les trois cas qui apparaissent à cet égard dans *De la mauvaise honte* :

Mais de ces deux extremitez la cure [...]

II. *Il montre par diverses similitudes, qu'il faut bien prendre garde qu'en voulant tirer les jeunes gens de ceste vicieuse extremité de mauvaise honte, on ne les face pancher du costé de l'envie, de l'impudence, de l'obstination, ou de la paresse.*

²¹ Goulart 1581: 108 B et D (= Amyot 1572: 107 A et C — Estienne 99 A et C).

²² Goulart 1581: 107r.

Semblablement aussi se fault il preparer [...]

VI. *Autre remede, qu'il se faut accoustumer à refuser choses de peu de valeur aux demandeurs importuns, peur d'estre surprins à bon escient & en lourdes sommes d'argent puis après : & beaux exemples à ce propos.*

Et partant entre toutes les passions [...]

IX. *La mauvaise honte est accompagnée de repentance devant & après le coup, & cime l'on peut obvier à cela*²³.

Chaque mot en capitales est placé à la ligne, avec léger retrait, les versions Amyot de 1581 et 1618 allant à la ligne seulement dans la troisième occurrence. Comme tout système de scansion, celui que met en œuvre Goulart produit fatalement certains coups de force logique sur le texte du traducteur, induisant un ordre de lecture et de compréhension spécifique²⁴.

Percevant un peu partout des “intentions”, S. Goulart renforce donc le caractère compact des *Œuvres morales et meslées*, de tout suivi, et en somme d’“œuvre complète”. Mais, outre que son interprétation des traités, beaucoup plus chrétienne que celle que proposait Amyot, va contribuer à faire de Plutarque un moraliste de bon aloi pour la société future, il tend à réduire la plasticité et la lâcheté du texte, celles qui faisaient que les humanistes pouvaient aller “piloter de ça de là” en son sein, en détisser à loisir la trame, pour sertir certaines de ses pièces sur un nouveau terrain. On rappellera ainsi pour finir le mot de Montaigne, valable également pour Sénèque, dans le chapitre “Des livres” des *Essais* :

Ils ont tous deux cette notable commodité pour mon humeur, que la science que j'y cherche, y est traictée à pieces descousues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, dequoy je suis incapable, comme sont les *Opuscules* de Plutarque et les *Epîtres* de Sénèque, qui est la plus belle partie de ses escrits et la plus profitable. Il ne faut pas grande entreprinse pour m'y mettre ; et les quitte où il me plaît. Car elles n'ont point de suite des unes aux autres²⁵.

²³ Goulart 1581: 77 C, 78 G, 80 A (= Amyot 1572: 76 H, 78 D, 79 F — Estienne 529A, 531D, 533D).

²⁴ Il y aurait lieu de faire une sorte d'histoire de la segmentation du texte de Plutarque, des premiers imprimés aux éditions modernes. Bornons-nous ici à constater que, pour les subdivisions, on trouvait déjà dans l'exemplaire de Bâle des espaces laissés qui correspondent “horizontalement” à la segmentation “verticale” à la ligne, et que Goulart intensifie un phénomène beaucoup plus discret chez Amyot.

²⁵ *Essais*, II, 10 (p. 413A VS).

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Amyot 1572 = *Les Œuvres Morales et meslées de Plutarque, Translatées de Grec en François par Messire Jacques Amyot, à present Euesque d'Auxerre, Conseiller du Roy en son privé Conseil, & grand Aumosnier de France.* A Paris, De l'Imprimerie de Michel de Vascosan, avec Privilege du Roy.

Goulart 1581 = *Les Œuvres morales et meslées de Plutarque, translâtées de grec en François, reveuës et corrigées en plusieurs passages par le translateur. Comprises en deux volumes, et enrichies en ceste édition de Prefaces générales, de sommaires au commencement d'un chascun des Traitez et d'annotations en marge qui montrent l'artifice et la suite du discours de l'auteur. Avec quatre indices : le premier, des auteurs alleguez et exposes ; le second, des similitudes ; le troisieme, des apophtegmes : et le dernier des choses memorables mentionnees esdites œuvres,* Paris, F. Estienne.

Montaigne, *Essais*, éd. Villey P. and Saulnier V.-L. (1988 [= 1965]), Paris, Puf

ÉTUDES MODERNES

Boulet, M. (à paraître), *Le courage de l'incertitude ou les avatars de la Déclamation à la Renaissance*, version remaniée d'une thèse soutenue à l'Université de Toulouse Jean Jaurès en mai 2013, *Les avatars de la "déclamation" à la Renaissance*.

Carabin, D. (2003), "Comment Goulart indexe-t-il le Plutarque d'Amyot ?", *BHR* LXV: 331-345.

Ingenkamp, H. G. (1971), *Plutarchs Schriften über die Heilung der Seele*, Göttingen

Jäger, J. (1899), *Zur Kritik von Amyots Übersetzung der "Moralia" Plutarchs*, Buhl: Druck der Concordia (réédition Genève : Slatkine Reprints, 1971)

Morlet, S. (2005), "La tradition des *Moralia* de Plutarque de l'Antiquité au début de la Renaissance", Actes de la journée d'études du 30 janvier 2004, textes réunis et présentés par P. Payen et O. Guerrier, *Pallas* 67: 115-138.

INDEX LOCORVM¹

ARISTOTE

De generatione animalium

751a 10 : 44

De historia animalium

588a 18-b 2 : 160 n. 27

559b 21 : 44

Politique

I 1256b 15 : 164 n. 49

Rhétorique

1411a4 : 80

1114a14 : 81

AUGUSTIN, SAINT

Epistulae

CLXI : 44

BRISSON

*De formulis et sollemnibus populi
Romani verbis libri VIII*

8. 653 : 144

CICÉRON

De divinatione

46 : 114 n. 42

CONNAN

Commentariorum Juris Civilis Libri X

571 I-K : 144

EBORENSIS

*Loci communes sententiarum et
exemplorum*

179-197

Operis Instructio prouidenda Lectori :
185

EURIPIDE

Bacchantes

120-125 : 130 n. 20

GAIUS

Institutes

2, 101-103 : 141 n. 8

GRÉGOIRE DE NYSSE

Contra Eunomium

2.1, 22 : 134

HERACLITE

Fragments

B51DK : 115

HOMÈRE

Iliade

16.150-151 : 44

Odyssée

1.241-2 : 43 n. 9

¹ Cet index ne comprend ni les noms des éditeurs et traducteurs (voir l'*Index nominum* pour cela), ni les références aux passages de leurs textes.

HOTMAN

*Commentarius in quatuor libros
Institutionum juris civilis*

178c : 144

JUSTE LIPSE

Epistulae

II, 870316 : 118 n. 55

980402 : 118 n. 55

980802 T : 118 n. 55

MONTAIGNE

Essais

I.25 : 102

I.26 : 101

I.34 : 209

I.47 : 101 n. 6

II.2 : 101

II.4 : 101 n. 3

II.10 : 211

II.12 : 101, 118

II.17 : 102 n. 8

II.23 : 102

II.31 : 101

II.32 : 101 n. 6

PAUSANIAS

Périégèse

IX.39.2 : 130 n. 19

PHILÈS, MANUEL

De proprietate animalium

2. 121-124. 127-130 : 44

PHILON

De animalibus

29 : 165 n. 56

45 : 163

71 : 162 n. 41

66 : 165 n. 56

De virtute

192 : 115 n. 45

PLATON

Lois

844b : 83 n. 38

Timaeus

21 : 116 n. 49

31B : 105 n. 27

32B : 105 n. 27

34C : 116

36B : 113

37b : 114 n. 41

37b1 : 109

PLINE

Historia naturalia

17, 222 : 174 n. 9

25, 91 : 174 n. 9

36, 102-104 : 209

PLUTARQUE

Moralia

De audiendo

37C-D : 41 n.2

37D : 42

37F : 43

38E-F : 43

39E-40A : 44-45

40B : 46

40E : 46

41B : 46

41C : 47

42C : 48

43B : 48

De adulatore et amico

51C : 159

56E : 74

66E : 159 n. 19

72B : 85 n. 43

72E : 85 n. 42

De profectibus in virtute

80A-C : 49

De capienda ex inimico utilitate

90B : 109 n. 35

De fortuna

99A : 210

- 99B : 209
 99C : 210
Consolatio ad Apollonium
 105B : 85 n. 41
De superstitione
 164E – 165BC : 162
 167B : 162 n. 37
Regum et Imperatum Apophthegmata
 185A : 77
 185E : 78
Mulierum virtutes
 244A : 84
 258B : 84
Quaestiones Romanae
 6, 265C : 84
 15, 267C : 71 n. 14
 53, 277C : 73
 15, 267C : 76
De fortuna Romanorum
 316C : 55 n. 10
De gloria Atheniensium
 345C : 77, 209
 345F : 209
An virtus doceri possit
 439B-D : 49
De Iside
 346E1-2 : 70 n. 6
 369B : 115
 382F : 162 n. 37
De E apud Delphos
 386F : 160 n. 29
 387A : 160 n. 25
 390F : 157 n. 10
De defectu oraculorum
 419E-420A : 90
De tranquillitate animi
 473F-474A : 116
De fraterno amore
 484B : 29
 484C : 26
 485B : 27
 491D : 22
De amore prolis
 493D : 160 n. 24
De garrulitate
 505B : 72
De curiositate
 520C : 73
De cupiditate divitiarum
 527B : 76
De vitioso pudore
 529A : 211
 529C : 41 n.2
 531D : 211
 533D : 211
De sera numinis vindicta
 550B-C : 140-145
 552D-E : 145-150
 563F-564A : 128 n. 12
 565D-E : 135
De fato
 572F : 162 n. 37
De genio Socratis
 590B : 130 n. 18
Quaestiones conviviales
 676D : 72
 718E : 72
Amatorius
 763A : 78
 768D : 84
An seni
 786F : 75
Praecepta gerendae reipublicae
 803A : 80
De aere alieno
 827E : 82
 828C : 81
De Herodoti malignitate
 873B : 72

Quaestiones naturales

30, 919B : 174

De facie

940F-945E : 87-95

944C-945B : 123-136

945D-E : 124

De prime frigido

949B : 134

De sollertia animalium

961D : 164 n. 48

961F : 163

962A-C : 162

962B : 160 n. 28

962C : 160 n. 23, 160 n. 25, 162

962D : 157 n. 11

963B : 160 n. 23, 160 n. 25

963F : 163-166

964A : 164 n. 49

965B : 164 n. 49

970E : 157 n. 13

Bruta animalia ratione uti

986C : 157 n. 14

986F : 157 n. 14

987A : 157 n. 14

987F : 157-159

988B : 158 n. 16

988C : 157 n. 12

989C : 159 n. 9

992E : 159-163

De esu carniū

997E : 160 n. 26

Quaestiones Platonicae

1002C-D : 108 n. 32

1002D : 107 n. 30

De procreatione animi in Timaeo

1012C : 114 n. 41

1012B : 114 n. 41, 114 n. 44, 115
n. 45

1013B : 110

1013C : 105

1013D-E : 106

1013F : 114 n. 41, 116 n. 48

1014A : 113

1014E-F : 111

1015B-C : 164 n. 48

1015E-F : 107

1016B : 116

1016C : 111

1016D-E : 107 n. 26

1017A-B : 112

1019C-D : 107

1017C-1022E : 103 n. 12

1021A : 115 n. 45

1021E : 116

1022A : 115

1022B : 117

1022D : 113

1023D : 108

1023E : 109, 114 n. 41

1022E-1027F : 103 n. 12

1023B-1025B : 108 n. 32

1025C : 117

1026B : 115

1027F-1032F : 103 n. 12

1028B : 110

De stoicorum repugnantiis

1045B-C : 164 n. 48

1049D : 128 n. 13

Vies

Aristide

19, 7 : 72

Brutus

31, 6 : 55

Cimon

16, 10 : 80 n. 33

Cléomène

36, 47 : 74

Démétrios

38, 4 : 78

- 53, 1 : 55
- Lucullus*
11, 2 : 57
21, 3 : 58
21, 6 : 58-59, 61 n. 27
- Lycurgue*
10, 2 : 76
- Lysandre*
15, 3-4 : 80
- Marcellus*
14, 10-11 : 72
- Marius*
17, 5 : 61
27, 2 : 56, 60, 61 n. 27
- Nicias*
5, 1-2 : 61
5, 3 : 60
- Numa*
8, 1 : 162 n. 37
16, 3 : 71 n. 14, 76
- Périclès*
8, 7 : 81
- Pompée*
9, 3 : 54
31, 6 : 62
- Romulus*
25, 7 : 73
- Solon*
23, 6 : 83
- Sylla*
2, 2 : 72
36, 3-6 : 72
- Thémistocle*
11, 2 : 77
18, 4 : 78
18, 6 : 77
- Thésée*
15, 2 : 73
23, 1 : 75
- Timoléon*
26, 1-3 : 72
- POLLUX
Onomastikon
5.153 : 134
- PORPHYRE
De abstinence
1.6, 3 : 164
3.24, 6 : 164-165
- PSEULLOS
De omnifaria doctrina
164.2 : 172
- QUINTILIEN
Institutio oratoria
1.8 : 47
- SEXTUS EMPIRICUS
Pyrrhoniae hypotyposes
I, 12, 28-29 : 209
- TASSO, TORQUATO
Gerusalemme Liberata
7.76 : 44
- TÉRENCE
Eunuque
V.10 : 48 n. 20
Phormio
III.4 : 48 n. 20
- THÉODORE STUDITE
Epistulae
40 : 134
- THÉODORET DE CYR
Explanatio in Canticum canticorum
Vol. 81, p. 132 : 135
- TURNÈBE
Opera omnia
III, 46-49 : 106 n. 27
- ULPIEN
fr. 20 : 141 n. 8
- VIRGILE
Enéide
12.593-594 : 48 n.22
Géorgiques
3.273 : 44